

NOTES D'ALLOCUTION  
Président Noël A. Kinsella

Semaine des anciens combattants et cérémonie du jour du Souvenir  
Le 6 novembre 2008

Honorables ministres,

Honorables sénateurs et députés,

Monsieur le Chef d'état-major de la Défense,

Mesdames et messieurs les anciens combattants et membres de leur famille,

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue dans l'enceinte du Sénat. C'est l'endroit où les trois éléments constitutifs du Parlement du Canada, soit la Couronne, le Sénat et la Chambre des communes, se réunissent lorsque la présence des trois entités est requise. C'est notamment le cas pour le discours du Trône, la sanction royale officielle des projets de loi qui ont été adoptés par les deux Chambres, et l'installation d'un gouverneur général.

La salle du Sénat est remplie de symboles de notre nation. Sur les murs, huit toiles représentent des scènes de la Grande Guerre, comme on l'appelait à l'époque; elle a malheureusement été renommée Première Guerre mondiale par la suite.

C'est donc un endroit spécial, tout indiqué pour un rassemblement comme celui-ci, soit pour lancer officiellement une semaine commémorant nos anciens combattants, leur courage en temps de guerre et leur importance dans le maintien de la paix.

Les Canadiens et Canadiennes sont à juste titre fiers de leurs anciens combattants et de tout ce qu'ils ont accompli, tant au pays qu'à l'étranger. Et nous nous souvenons d'eux.

Nous nous souvenons d'eux tout au long de l'année en voyant les cénotaphes érigés un peu partout au pays. Nous nous souvenons d'eux lorsque nous visitons des monuments commémoratifs à l'étranger, à Ypres, Vimy ou Beaumont-Hamel par exemple, où un grand nombre d'entre eux ont fait le sacrifice ultime de leur vie pour défendre la liberté dont nous jouissons aujourd'hui.

Il est également important de se rappeler que le Canada n'était pas seul dans cette grande entreprise, et que d'autres pays se sont battus pour la liberté, comme en témoigne une visite à Notre Dame de Lorette, avec son musée, ses ossuaires et ses 20 000 tombes représentant des soldats français morts au combat. Un grand nombre de ces soldats était des musulmans d'Afrique du Nord et beaucoup de leurs tombes ont hélas été profanées. Nous tenions à visiter leur dernière demeure restaurée afin d'exprimer notre solidarité multiculturelle canadienne à l'égard de ces héros disparus. L'action des profanateurs démontre un manque de compréhension, d'où l'importance de cérémonies comme celle-ci, qui nous aident à nous rappeler des jalons de notre histoire.

Nous célébrons cette année le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice qui a mis fin à la Grande Guerre, et, à notre connaissance, il ne reste qu'un seul ancien combattant canadien ayant participé à cette guerre. Mais John Babcock, âgé

de 108 ans, n'est pas le seul à se souvenir. Les familles des anciens combattants se souviennent. Et les Canadiens se souviennent.

Nous nous souvenons des hommes et des femmes de nos forces armées dans nos musées, dans notre art, dans notre poésie, dans notre littérature et dans nos films. Cette année, le nom Passchendaele a refait surface dans nos mémoires grâce au film qui s'intitulait ainsi.

Nous devrions aussi nous rappeler que des Canadiens ont fait le sacrifice ultime de leur vie non seulement en Europe pendant les deux guerres mondiales, mais aussi sur différents continents et dans de nombreux pays au fil des ans, notamment en Afrique, en Asie, et récemment en Afghanistan. Un certain nombre de familles d'hommes et de femmes actuellement déployés en Afghanistan sont avec nous aujourd'hui, et nos cœurs et nos esprits sont avec eux aussi. Nous accueillons aussi le major William Fletcher, qui nous fera part de ses réflexions aujourd'hui.

C'est l'occasion de réfléchir au courage de nos anciens combattants et à tout ce qu'ils ont accompli. C'est l'occasion de rendre hommage à ceux qui ont rendu possible la création de notre pays. C'est aussi l'occasion de penser aux familles des anciens combattants et à tous leurs sacrifices. Les Canadiens se souviennent d'eux, sans exception, maintenant et à jamais.